

# Carte écoforestière

## STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

**Paramètres utilisés pour la cartographie**

Code	Description	>7m	7m	Improductif	Non forestier
F	Forêt de feuillus	X	X	X	X
R	Forêt de résineux	X	X	X	X
M	Mixte	X	X	X	X
U	Unité	X	X	X	X
CT	Forêt de conifères	X	X	X	X
2007	Année d'intervention d'origine	X	X	X	X
2018	Année d'intervention partielle	X	X	X	X
2018	Année d'intervention partielle	X	X	X	X
IM	Code de terrain de la ADP	X	X	X	X

La densité est estimée par photos, soit avec des valeurs à 5%, à l'exception de la valeur 25% (25 à 29%)

**Exemple d'appellation**

>7m de hauteur	<7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
F03030303A10	R0407100	RANG	IMP	OH	NF
75% 12m JIII	75% 4m 20	CT 2007	CT 2018		

**TYPES DE COUVERT ET ESSENCES**  
**RÉSINEUX**  
Les résineux constituent 75% ou plus de la surface terrière du peuplement.  
**MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE**  
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.  
**MIXTE SANS DOMINANCE**  
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.  
**MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE**  
Les feuillus constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.  
**FEUILLEUX**  
Les feuillus constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUX			CODE FEUILLEUX			CODE FEUILLEUX		
EB	Épinette blanche	BO	Boulaou gris	FO	Faîne noire			
EN	Épinette noire	BJ	Boulaou jaune	FR	Frêne rouge			
EU	Épinette rouge	BT	Boulaou à cœur blanc	FA	Faînes			
EV	Épinette de Norvège	CB	Chêne blanc	FT	Feuilles tolérantes à l'ombre			
ME	Mélèze européen	CC	Caper cordonné	FX	Feuilles indéterminées			
MA	Mélèze hybride	CB	Chêne à gros fruits	FZ	Feuilles redossées indéterminées			
MH	Mélèze hybride	CM	Chêne à feuilles étroites	HC	Hêtres à grandes feuilles			
ML	Mélèze laricina	CC	Chêne bicoloré	NC	Noyer cendré			
PC	Pin rigide (des cariboux)	CR	Chêne rouge	CA	Caper à fruit doux			
PI	Pin sylvestre	CR	Chêne rouge	CA	Omme d'Alainique			
PN	Pin nain	CT	Chêne à cœur blanc	CM	Caper à cœur blanc			
PS	Pin sylvestre	EA	Érable argenté	OV	Ostrya de Virginie			
PT	Pin tordu	EA	Érable rouge	PA	Peuplier hybride			
RE	Résineux indéterminés	ER	Érable nain	PE	Peuplier naturel			
RS	Résineux indéterminés	ES	Érable à sucre	PT	Peuplier de l'Atlantique			
SB	Sapin baumier	ES	Érable à sucre	PA	Peuplier de l'Atlantique			
TO	Taxus canadensis	FR	Frêne blanc d'Amérique	PT	Peuplier à feuilles rondes			
		FD	Feuilles sur stations humides	TA	Tailleur d'Amérique			
		FN	Feuilles non commercées					

**CLASSES D'ÂGE**

FEUILLEMENTS ÉQUIVALENTS (0 à 20)	30 (21 à 40)	40 (41 à 60)	60 (61 à 80)	80 (81 à 100)	100 (101 à 120)	130 (121 et plus)
Jeunes inégales (JIN)			Vieux inégales (VIN)			

**Étage**  
Intérieur (INT)      Supérieur (SUP)

**Monotage (MO)**  
ex: 110      Un seul étage composé de types homogènes en hauteur et couverture = 25%

**B-étage (BU)**  
ex: 100      Couverture = 25% et      Couverture = 25%

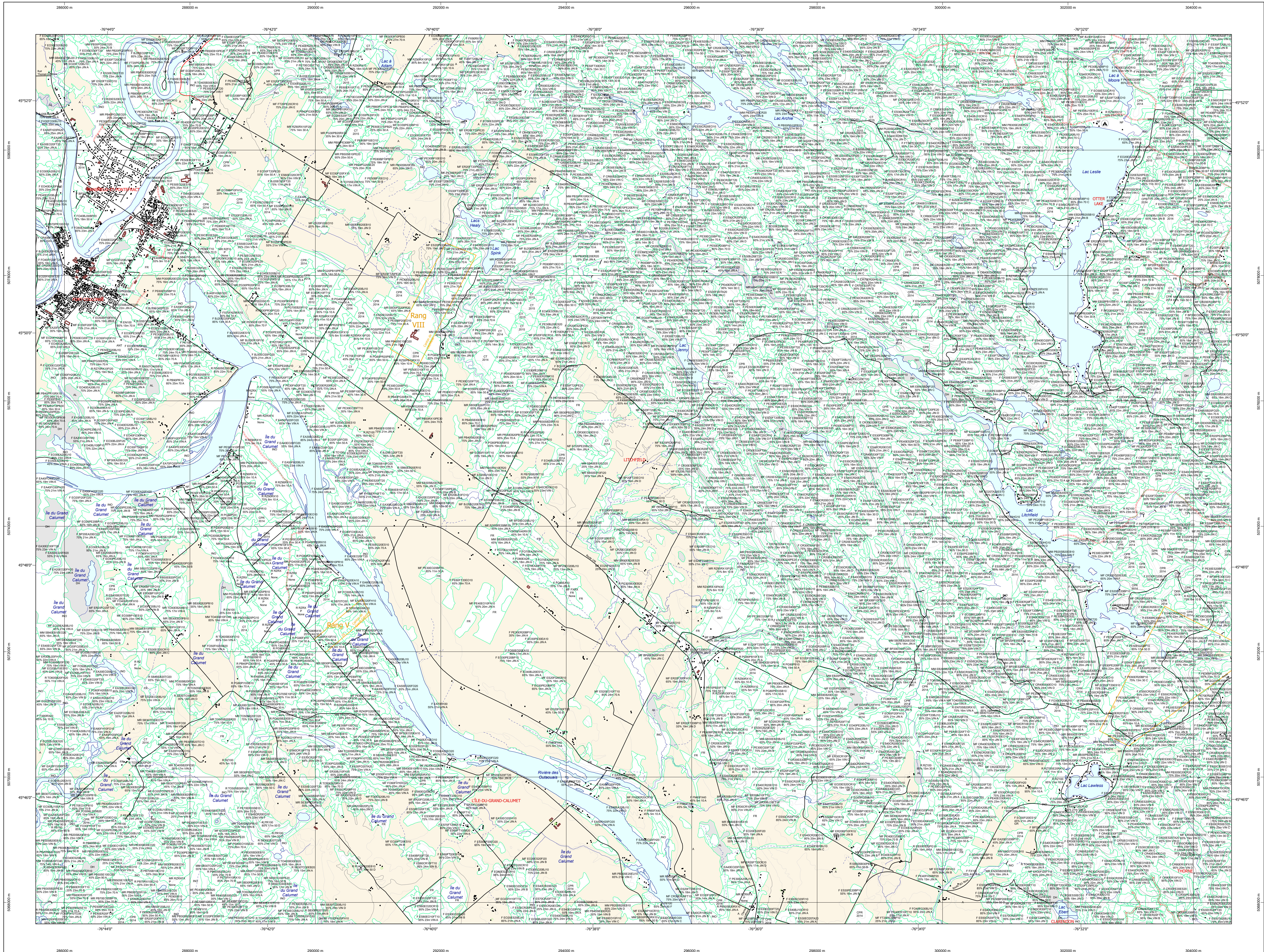
**Multitage (MU)**  
Plus de 2 étages de types de 7 mètres et plus. Se retrouver dans cette catégorie les peuplements jeunes inégaux (JIR) et vieux inégaux (VIR).

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE		CODE INTERVENTIONS PARTIELLES	
BR	Brûls total	CA	Coupe d'aménagement
CH	Chablis total	CL	Coupe d'amélioration
DT	Dépassement total	CD	Coupe en damier
EP	Épidémie grave	CL	Coupe à diamètre limité
VER	Verges grava	CIP	Coupe progressive inégale

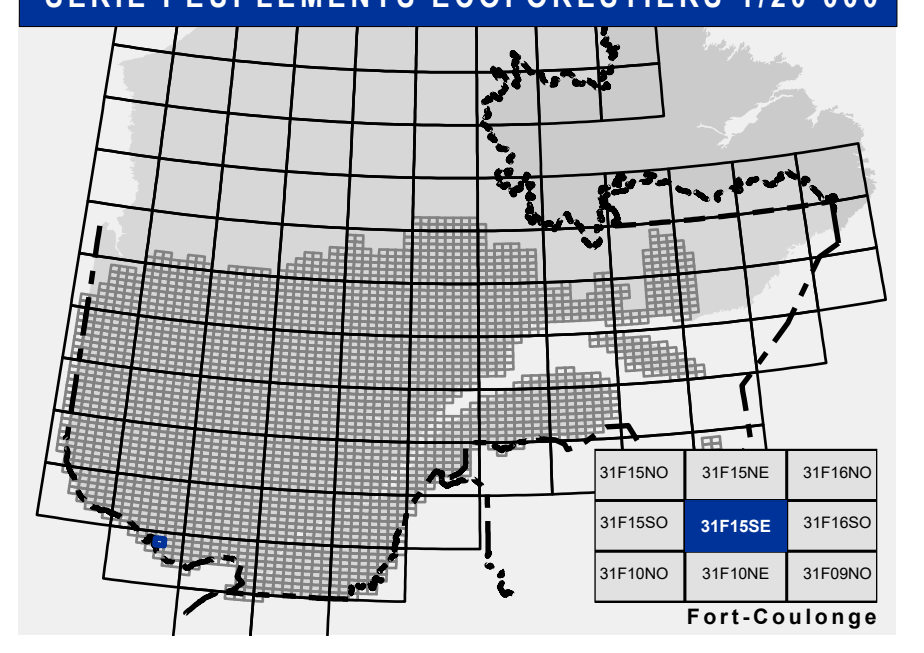
INTERVENTIONS D'ORIGINE		CODE INTERVENTIONS PARTIELLES	
BRD	Bruisure avivé	CL	Coupe de présilage
CBA	Coupe par bandes	CIP	Coupe progressive inégale
CDV	Coupe avec protection des tiges à diamètre variable	CJ	Coupe de présilage
CF	Coupe d'aménagement final	CJP	Coupe progressive inégale
CF	Coupe progressive inégale phase finale	CJ	Coupe de présilage
CP	Coupe progressive d'aménagement (cône final)	CJ	Coupe progressive inégale
CPH	Coupe avec protection de la haute	CJ	Coupe progressive inégale
CPH	Coupe avec protection de la haute	CJ	Coupe progressive inégale
CPR	Coupe avec protection de la régénération	CJ	Coupe progressive inégale
CPT	Coupe avec protection des petites	CJ	Coupe progressive inégale
CR	Coupe de régénération dans un brûlis	CJ	Coupe progressive inégale
CRB	Coupe de régénération et des rebuts	CJ	Coupe progressive inégale
CRS	Coupe avec réserve de semencier	CJ	Coupe progressive inégale
CS	Coupe de succession	DE	Débardage de la régénération naturelle ou de plantation
CT	Coupe totale	DL	Coupe à diamètre limité et débardage
DT	Dépassement total	DP	Dépassement partiel
EN	Entassement	DN	Dépassement complet de la régénération naturelle
ENS	Entassement avec mini-semis	EM	Dépassement mécanique de la régénération naturelle
ETP	Élimination des tiges résiduelles	ECC	Éclaircie commerciale
FR	Frische	ECP	Éclaircie commerciale d'étagement
P	Plantation	EEN	Éclaircie dans les isolins bouclés
PLB	Plantation de boutures	ENL	Entassement partiel
PLR	Plantation de racines nues	ENL	Entassement partiel
PLR	Plantation avec semis en récipients	ENL	Entassement partiel
PRR	Repartir de régénération pour constituer l'équivalent d'une plantation	ESH	Éclaircie sélective individuelle
REA	Régénération d'une infrastructure existante	EPH	Éclaircie progressive inégale à couvert partiel
REI	Régénération de site d'infrastructure abandonnée	ESF	Éclaircie partielle en vert d'un plan spatial d'aménagement
RRS	Régénération en vert d'un plan spatial d'aménagement	PTA	Coupe progressive inégale par trouées agrandies
		RBV	Récolte dans les bandes vertes
		RBT	Récolte dans les bandes vertes
		RBN	Régardi boule
		RBR	Régardi racines nues
		RNR	Régardi racines nues
		RRN	Régardi racines nues
		RL	Épidémie sévère
		RRK	Régardi racines nues
		RRK	Régardi racines nues

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS		CLASSES DE PENTE		
CH	Dénué ou semi-dénué humide	A	Null	0% à 3%
DS	Dénué ou semi-dénué sec	B	Faible	4% à 9%
AL	Aulnaie	C	Douce	9% à 15%
		D	Moyenne	16% à 20%
		E	Forcée	21% à 40%
		F	Escarpée	41% et plus
		S	Sommet	Entouré de 41% et plus

CODE NON FORESTIER		CODE NON FORESTIER	
A	Terrain agricole	G	Graville
AP	Area d'empiètement d'ébranchage de plus d'un an	ND	Sole inondé, site exposé
AF	Area agricole localisée dans les secteurs à vocation forestière	LTE	Ligne de transport d'énergie
ANT	Mieux fortement perturbé par l'activité humaine (non-bois)	MI	Mieux faiblement perturbé par l'activité humaine (bois)
CFO	Camp forestier	NX	Inclusion non exploitée à l'intérieur d'un traitement (non-bois)
		RO	Route et autoroute (emprius)



### SÉRIE PEUPELEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000



- Voies de communication et ponts**
- Classe 1, HN - Hors norme
  - Classe 2
  - Classe 3
  - Classe 4-5
  - NC : Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
  - NF : Non forestier (Adresse Québec)
  - Pont forestier
- Hydrographie écoforestière**
- Cours d'eau intermittent
  - Cours d'eau permanent, canal
  - Hydrographie

- Obstacles et infrastructures**
- Bâtiment, site, réservoir
  - Chute, rapide, écueil
  - Centre de ski alpin
  - Hydrobase
  - Mine à ciel ouvert
  - Pyloène
  - Terrain de camping
  - Tour de télécommunication, tour
  - Barrage, barrage de castor
  - Remonte mécanique
  - Ligne de transport d'énergie

- Courbe de niveau**
- Courbe de niveau maitresse
  - Courbe de niveau intermédiaire
  - Esker
- Morcellement**
- Morcellement foncier
- Frontières**
- Frontière internationale
  - Frontière interprovinciale
  - Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

- Peuplement écoforestier**
- Peuplement écoforestier
  - Peuplement improductif
  - Peuplement non forestier
- Métadonnées**
- Surface de référence géodésique
  - Système de référence géodésique
  - Projection cartographique
  - Origine des altitudes
  - Équidistance des courbes de niveau
  - Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006
  - Coordonnées géographiques au centre de la feuille
  - Longueur d'origine (méridien central)
  - Latitude d'origine (équateur) 0°
  - Coordonnées d'origine
  - Facteur d'échelle

- Sources**
- Donnée : Assise cartographique (données topographiques) et données vectorielles
- Informations forestières : Numéro d'inventaire écoforestier, Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recensement géométrique), Date de mise à jour permanente, Superficie minimale d'appellation des peuplements : 4 hectares
- Organisation : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- Date : 14/04/2005, 08/06/2022
- 5e programme : 2014, Juin 2022
- Actualisation : Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
- Diffusion : Direction des inventaires forestiers

**AVERTISSEMENT**  
Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offrent aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.  
La couche de chemins est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.  
© Gouvernement du Québec